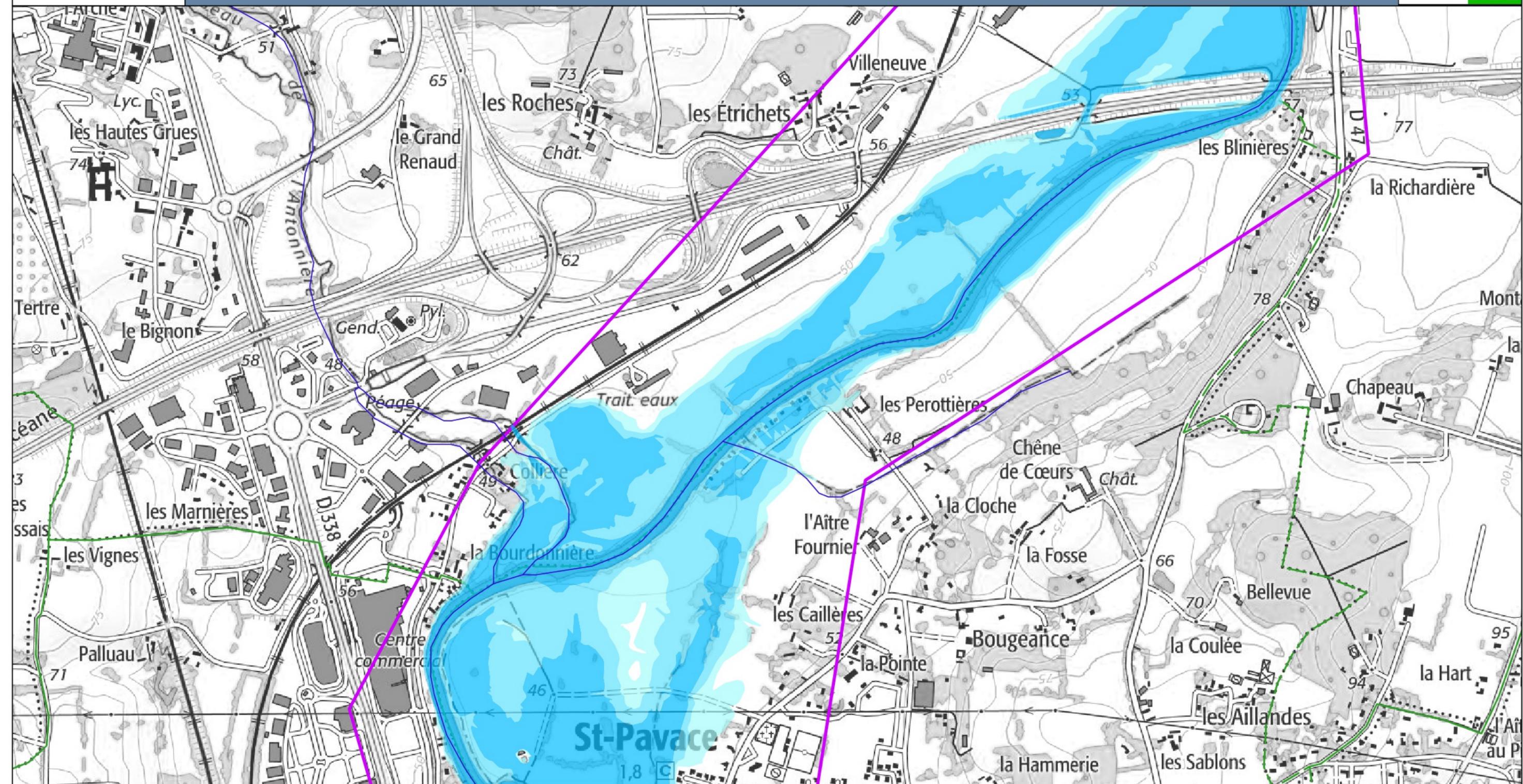


Station de vigilance de le MANS-YSSOIR : 3,10 m



Légende

- | | |
|---------------------------|-------------------------------|
| Classes de hauteurs d'eau | — Endiguement |
| 0 à 0,50 m | ▨ Zone protégée par une digue |
| 0,50 à 1 m | ▭ Zone d'étude |
| supérieure à 1 m | ▭ Limites communales |
| ○ Station | |

Cette carte représente les zones inondées par débordement de la Sarthe, pour une hauteur de 3,10m à la station du Mans Yssoir. La ligne d'eau a été déterminée à l'aide du logiciel TELEMAT. Une modélisation hydraulique 2D a été utilisée pour simuler l'aléa inondation.

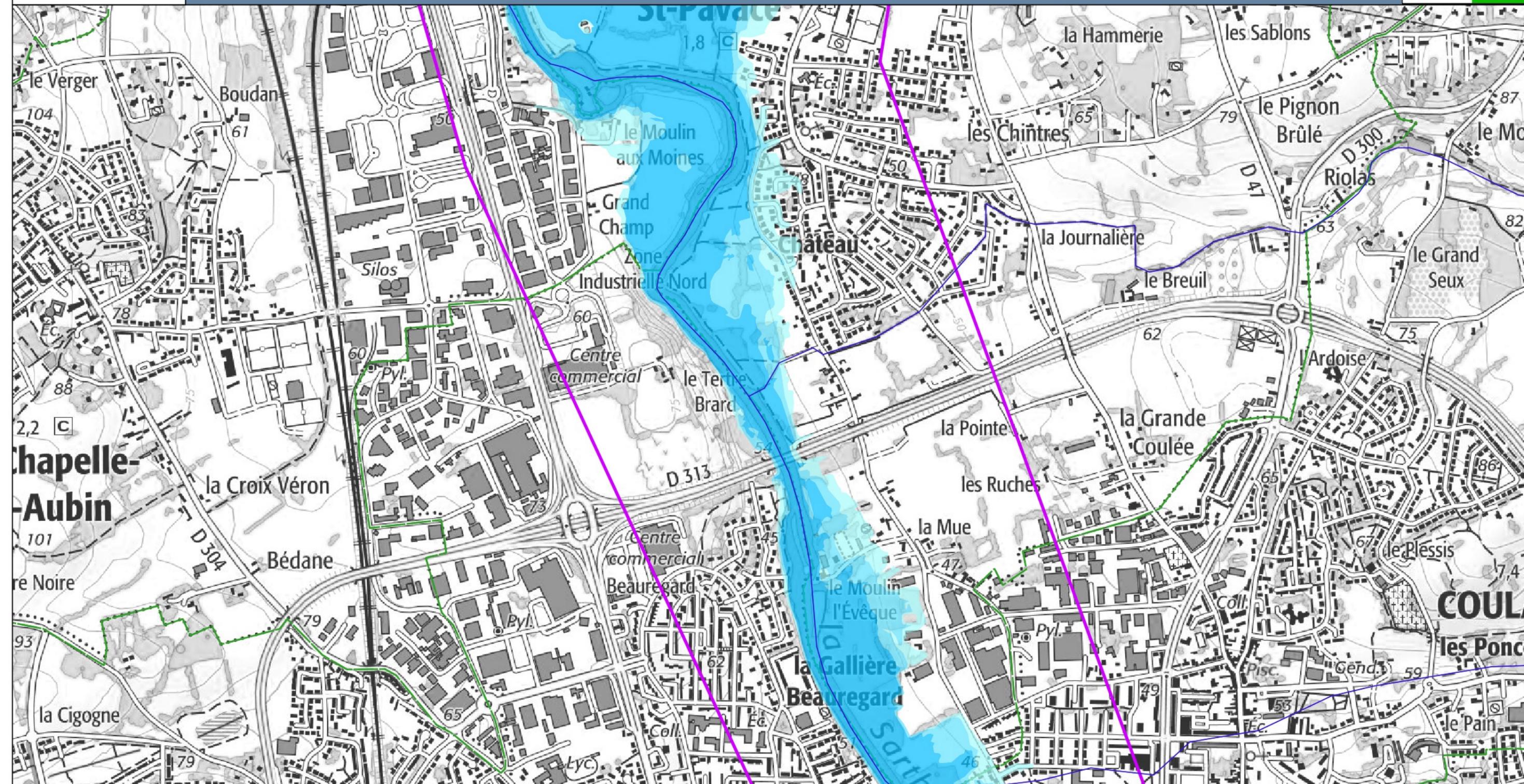
La DREAL Pays de la Loire a choisi de considérer que les zones protégées par les systèmes d'endiguement autorisés au titre du code de l'environnement sont potentiellement inondées au-delà du niveau de protection du système d'endiguement. Ce niveau de protection est défini par l'article R.214-119-1 du code de l'environnement.

Cartographie : DREAL Pays de la Loire / SRNT novembre 2022
 Données sources : SCANS 25 - BD Carthage - Adminexpress © IGN - VIGInond

0 0,25 0,5 0,75 1 km

VIGICRUES

Station de vigilance de le MANS-YSSOIR : 3,10 m



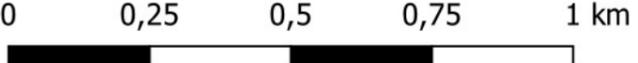
Légende

Classes de hauteurs d'eau	— Endiguement
0 à 0,50 m	▨ Zone protégée par une digue
0,50 à 1 m	▭ Zone d'étude
supérieur à 1 m	--- Limites communales
○ Station	

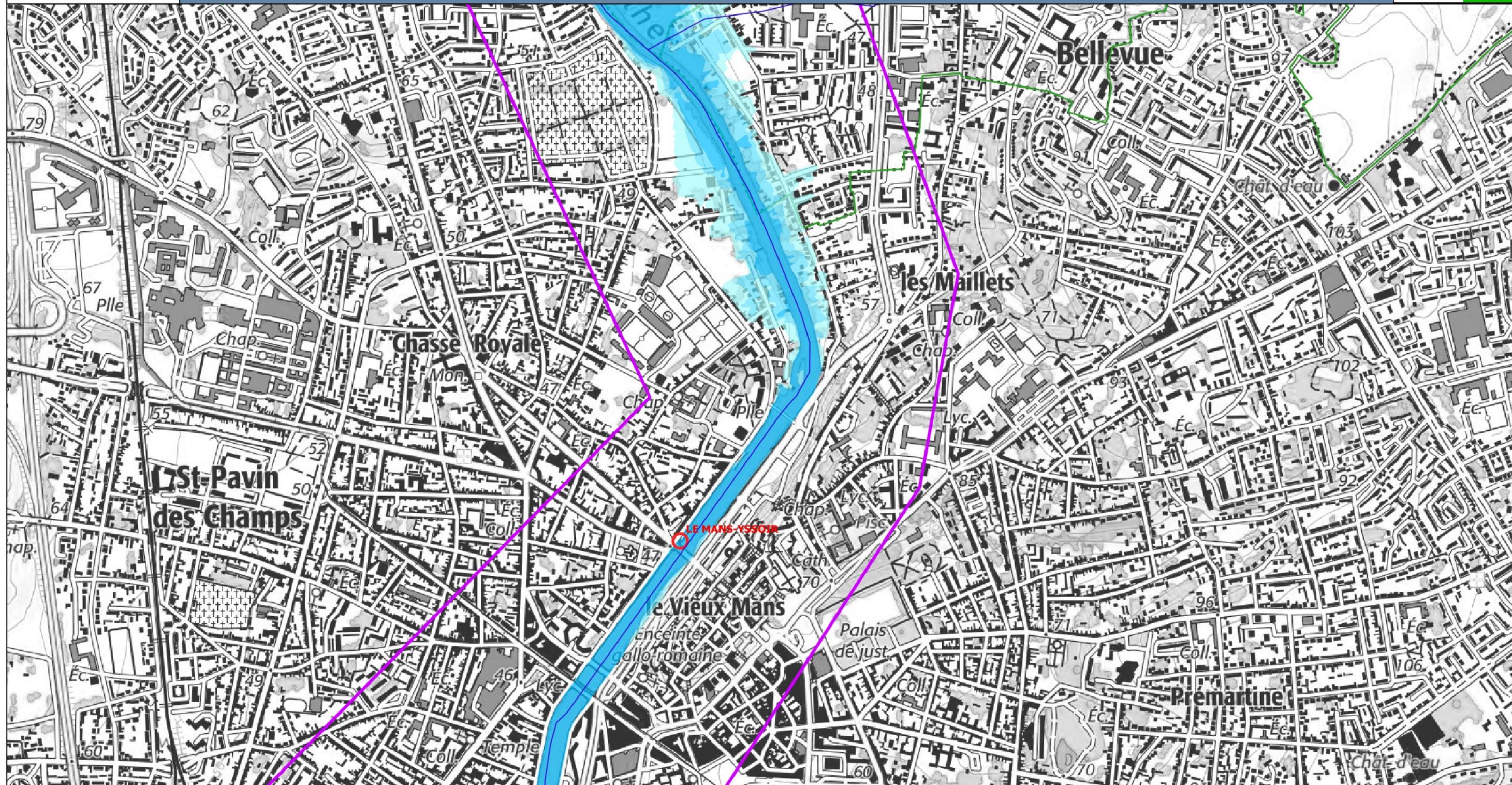
Cette carte représente les zones inondées par débordement de la Sarthe, pour une hauteur de 3,10m à la station du Mans Yssoir. La ligne d'eau a été déterminée à l'aide du logiciel TELEMAR. Une modélisation hydraulique 2D a été utilisée pour simuler l'aléa inondation.

La DREAL Pays de la Loire a choisi de considérer que les zones protégées par les systèmes d'endiguement autorisés au titre du code de l'environnement sont potentiellement inondées au-delà du niveau de protection du système d'endiguement. Ce niveau de protection est défini par l'article R.214-119-1 du code de l'environnement.

Cartographie : DREAL Pays de la Loire / SRNT novembre 2022
Données sources : SCANS 25 - BD Carthage - Adminexpress © IGN - VIGInond



Station de vigilance de le MANS-YSSOIR : 3,10 m



Légende

Classes de hauteurs d'eau	— Endiguement
0 à 0,50 m	▨ Zone protégée par une digue
0,50 à 1 m	▭ Zone d'étude
supérieur à 1 m	▭ Limites communales
○ Station	

Cette carte représente les zones inondées par débordement de la Sarthe, pour une hauteur de 3,10m à la station du Mans Yssoir. La ligne d'eau a été déterminée à l'aide du logiciel TELEMAT. Une modélisation hydraulique 2D a été utilisée pour simuler l'aléa inondation.

La DREAL Pays de la Loire a choisi de considérer que les zones protégées par les systèmes d'endiguement autorisés au titre du code de l'environnement sont potentiellement inondées au-delà du niveau de protection du système d'endiguement. Ce niveau de protection est défini par l'article R.214-119-1 du code de l'environnement.

Cartographie : DREAL Pays de la Loire / SRNT novembre 2022
Données sources : SCANS 25 - BD Carthage - Adminexpress © IGN - VIGInond



